

LA DRÔME

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT

À LA UNE

La Drôme pour tous, partout, chaque jour

 Médiathèque départementale
de Crest

- LA
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

N°29

Décembre 2025

Un nouveau président pour l'assemblée départementale



Excusé le jour de la prise de vue : Aurélien Esprit

Réunis en séance publique ce lundi 17 novembre 2025, les conseillers départementaux de la Drôme ont élu Franck Soulignac président du Conseil départemental.

Il succède ainsi à Marie-Pierre Mouton, devenue sénatrice. Élu au sein de l'assemblée départementale depuis 10 ans et premier vice-président depuis 2021, il a déjà travaillé sur de nombreux sujets – économie, agriculture, attractivité ou numérique – et entend poursuivre la feuille de route engagée par la majorité tout en rappelant l'importance d'une gestion budgétaire maîtrisée.

Autour de lui, la composition de l'exécutif a été réorganisée. Françoise Chazal occupe désormais la première

vice-présidence, avec un large champ allant des solidarités humaines à l'autonomie. Les finances et l'évaluation de l'action publique reviennent à Jacques Ladegaillerie, tandis que la responsabilité des bâtiments départementaux et de la performance énergétique est confiée à Nathalie Zammit. La transition écologique est portée par Éric Phelippeau, et l'éducation par Véronique Pugeat. D'autres domaines structurants voient également leurs référents confirmés ou renouvelés : mobilités et infrastructures avec Jean-Michel Avias, agriculture, ruralité et aide aux territoires avec Corinne Moulin, sports et jeunesse avec Alban Pano, attractivité, culture et patrimoine avec Emmanuelle Anthoine, économie et insertion avec

Laurent Monnet, santé et enfance avec Linda Hajjari-Bastouill.

Quinze conseillers départementaux complètent cette organisation en recevant des délégations ciblées, couvrant notamment l'action sociale, les mobilités actives, le logement, la culture, la protection maternelle et infantile, ou encore les politiques agricoles.

Cette nouvelle configuration dessine une organisation destinée à accompagner les politiques publiques du Département dans les années à venir, en tenant compte des enjeux propres aux territoires drômois.



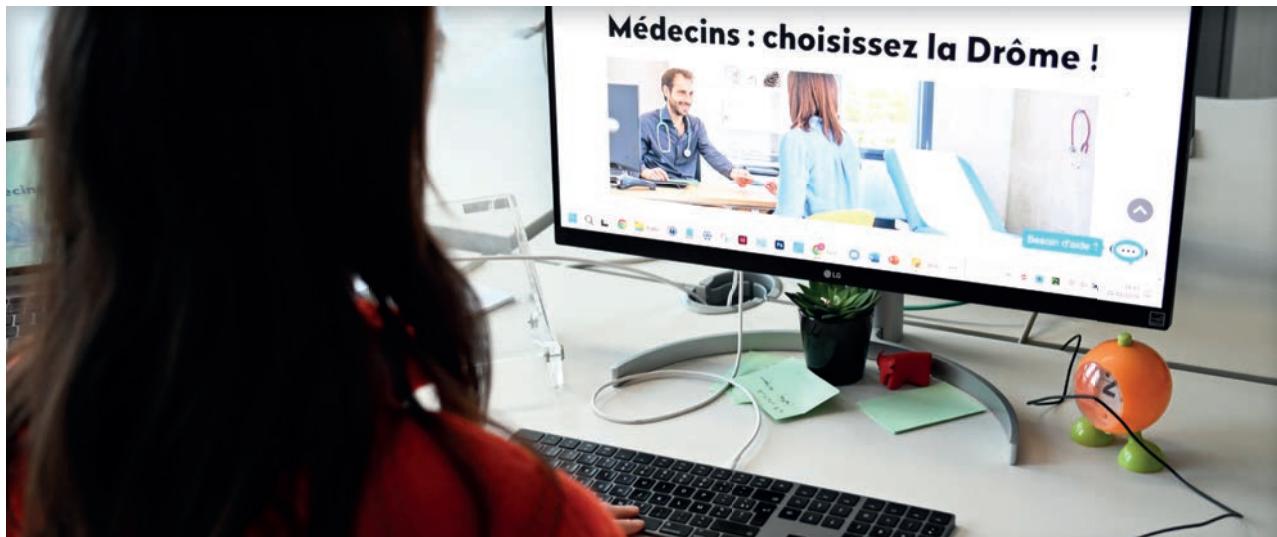
Consultez la composition de l'assemblée départementale sur **ladrome.fr** ou en scannant ce QR Code

ÉDITÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE LA DRÔME 04 75 79 26 26

Directeur de publication Franck Soulignac - Rédaction en chef William Rabain - Rédaction Marikel Testud - Photos Claire Matras, Francis Rey, Cyril Crespeau - Mise en page Christel Cros - Impression Fot Imprimeurs - Distribution La Poste - Tirage 289 000 exemplaires - Dépôt légal à parution ISSN : 2552-1489



Prix nationaux : la Drôme se distingue



Le Département décroche trois récompenses nationales cette année. Une belle reconnaissance pour des actions qui améliorent très concrètement la vie des Drômois.

Expérimenté depuis près de 2 ans à Mercurol-Veaunes, le dispositif "collège apprenant" s'est vu distingué par un prix Territoria bronze à Paris le 21 novembre dernier. Une solution innovante, qui intègre des personnes en insertion professionnelle au

sein des équipes techniques, d'entretien et de cuisine de l'établissement, et ce afin de faciliter leur retour vers un emploi durable. Un Territoria argent a également été décerné au guichet unique dédié aux médecins généralistes sur ladrome.fr. Une solution numérique qui simplifie leur parcours et facilite leur installation en Drôme.

Et puisque jamais deux sans trois, le Département reçoit le prix "FaiTile" de Max Havelaar France grâce à Agrilocal, une plateforme

qui permet aux producteurs de fixer librement leurs prix et d'accéder en trois clics aux marchés publics. Une démarche qui soutient une rémunération juste, renforce les circuits courts et garantit des produits de qualité, dans nos collèges départementaux notamment.

Un grand bravo aux équipes et partenaires engagés aux côtés du Département pour ces belles réussites !

→ Le chiffre

Pour tout savoir sur Agrilocal scannez ce QR Code



270

c'est le nombre de producteurs référencés sur la plateforme Agrilocal

ACTUALITÉS

HOMMAGE

Gilbert Bouchet

Gilbert Bouchet, sénateur de la Drôme, s'est éteint le 20 octobre dernier. Élu de terrain passionné et profondément attaché à son département, il a durablement marqué la vie drômoise par son engagement, en particulier en faveur du développement des sports de nature.

Conseiller général durant plus de vingt ans et vice-président en charge des sports, il était devenu sénateur en 2014 et avait poursuivi son action avec détermination. Atteint de la maladie de Charcot, il avait personnellement défendu au Sénat, en octobre 2024, la réforme visant à améliorer la prise en charge des patients atteints de sclérose latérale amyotrophique et d'autres maladies évolutives graves.

Il laisse un héritage marqué par son courage exemplaire face à l'adversité et à la maladie.



Archives départementales de la Drôme

PATRIMOINE

Les archives départementales : une mémoire vivante

Les archives départementales de la Drôme ne se contentent pas de conserver des milliers de documents : elles font vivre l'Histoire et la partagent avec tous les Drômois. Véritable lieu de transmission, elles accueillent chaque année un public varié grâce à une riche programmation culturelle et éducative.

L'an dernier, plus de 2 100 élèves issus de 80 classes ont franchi les portes des archives départementales. Ateliers pédagogiques, visites et rencontres avec des archivistes leur ont permis de découvrir le patrimoine écrit et d'apprendre à lire l'Histoire autrement. Une mission essentielle pour transmettre la mémoire collective et former les citoyens de demain. Comme le souligne Emmanuelle Anthoine, vice-présidente en charge de la culture et du patrimoine, « *les archives sont bien plus qu'un lieu de conservation : elles sont un outil vivant de transmission et de partage, qui permet à chaque Drômois de se réapproprier son histoire.* »

OUVERTES À TOUS

Les archives ne s'adressent pas qu'aux chercheurs : elles proposent aussi des conférences

thématisques, des expositions itinérantes et le rendez-vous mensuel en ligne « *Un mois, un document* ». En ce moment, un nouveau cycle de conférences sur la Révolution en Drôme est lancé, tandis que l'exposition consacrée à l'été 1944 poursuit sa tournée dans le département.

LES DRÔMOIS ACTEURS DE L'HISTOIRE

Enfin, le projet « *Photo cherche légende* » invite chacun à contribuer en identifiant et commentant d'anciens clichés. Une manière originale d'impliquer les habitants dans la construction de la mémoire collective et de rappeler que l'histoire locale appartient à tous.



Immersion dans les archives départementales sur ladrome.fr ou en scannant ce QR Code



Nouvel engin de viabilité hivernale, La Chapelle-en-Vercors

DÉPLACEMENTS

La Drôme prête pour l'hiver

Chaque année, le Département active son plan de viabilité hivernale pour assurer la sécurité des automobilistes et maintenir les routes accessibles.

De mi-novembre à mi-mars (et même fin avril dans le Vercors), un dispositif d'envergure est déployé pour entretenir les 4 200 km de routes départementales. 350 agents épaulés chaque année par des saisonniers recrutés pour la période interviennent depuis 36 sites répartis sur tout le territoire, avec plus de 90 engins prêts à entrer en action dès les premières chutes de neige. Pour renforcer encore cette efficacité, 6 camions de déneigement ont rejoint le parc l'hiver dernier pour un investissement de 1,5 M€.

Dans un souci de développement durable, les agents sont par ailleurs formés à la démarche « saler moins, saler mieux », afin d'adapter les quantités de sel utilisées aux conditions réelles et limiter ainsi l'impact sur la nature. Les évolutions technologiques permettent également d'optimiser les quantités grâce à des réglages plus fins dans les véhicules.

Comme le souligne Jean-Michel Avias, vice-président en charge de la sécurité, des infrastructures et des mobilités actives, « assurer la sécurité des Drômois en hiver, c'est conjuguer efficacité, modernité et respect de l'environnement. Le Département y consacre chaque année un budget de 2,2 M€, hors renouvellement des véhicules. »

Les usagers sont, eux aussi, appelés à la prudence : avant de prendre la route, il est conseillé de consulter la météo et l'état du trafic sur [ladrome.fr](#) afin de préparer au mieux ses déplacements lors des épisodes neigeux ou verglacés.



Plus d'informations sur [ladrome.fr](#) ou en scannant ce QR Code

Enquête de lectorat : votre avis compte !

En janvier 2024, votre magazine départemental faisait peau neuve. Nouveau look, nouvelles rubriques, articles plus courts et format économique à l'impact environnemental fortement réduit... Une démarche alliant information et écoresponsabilité. Et vous, qu'en pensez-vous ? Participez à notre enquête de lectorat et dites-nous tout sur [ladrome.fr](#) !

Vos retours sont précieux pour nous permettre d'évoluer et de mieux répondre à vos attentes.

A vous de jouer !

Enquête en ligne

Exprimez-vous sur [ladrome.fr](#) ou en scannant ce QR code :



Enquête ouverte jusqu'au 30 janvier 2026

La Drôme pour tous, partout, chaque jour

Vous traversez un pont départemental, vos enfants déjeunent à la cantine d'un collège rénové, vos grands-parents bénéficient d'une aide à domicile, vous assistez à un concert soutenu par la collectivité... Ces gestes du quotidien ont un point commun : le Département de la Drôme.

L'ÉCHELON DE PROXIMITÉ QUI AGIT POUR VOUS

Au plus près des habitants, le Département de la Drôme agit chaque jour pour améliorer la vie de tous les Drômois. Santé, solidarités, collèges, culture, environnement, routes... ses services maillent l'ensemble du territoire et répondent aux besoins de tous. Avec un leitmotiv : proposer un service public de proximité, notamment dans le domaine des solidarités, qui soit accessible et simple.

Dernier exemple en date, l'ouverture de la Maison des solidarités de Romans-sur-Isère, qui regroupe au sein d'un même bâtiment deux centres médico-sociaux (CMS) départementaux et le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Romans-sur-Isère.

Ou encore l'ouverture prochaine de la Maison départementale des solidarités et de l'autonomie (MDSA) à Valence, un lieu unique dans la Drôme mis en place par le Département et ses partenaires pour répondre aux besoins des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs proches.

PREMIER PARTENAIRE DES TERRITOIRES

Le Département accompagne également les projets d'équipements, d'aménagements ou de services à la population des communes et intercommunalités drômoises. Un soutien financier indispensable, permettant la rénovation d'écoles, la modernisation des équipements sportifs et des espaces publics mieux équipés, répondant aux besoins concrets des habitants.

42

**centres techniques
et d'exploitation routiers**

23

centres médico-sociaux

38

collèges publics

5

**médiathèques
départementales**

24 M€

**d'aides aux communes en moyenne
chaque année***



*dont aides eau et assainissement

À LA UNE



- Collège
- Centre médico-social
- Médiathèques
- Centre technique
- Maison départementale de l'autonomie
- Maison départementale de l'enfance
- Archives
- Châteaux/Musée
- Stations
- Espace naturel sensible

À LA UNE

3 questions à...



Aurélie ALLÉON,
Conseillère départementale déléguée
aux relations usagers,
à la participation citoyenne et
au Conseil départemental des jeunes

EN QUOI LE DÉPARTEMENT EST-IL UNE COLLECTIVITÉ DE PROXIMITÉ ?

Avec 2 700 agents, plus de 100 métiers et 170 sites répartis sur tout le territoire, le Département est au plus près des Drômois, tous les jours.

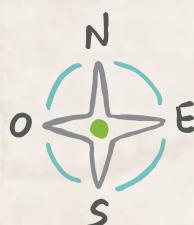
Un maillage exceptionnel qui garantit un service public accessible, proche et réactif.

ON VOIT POURTANT QUE LE DÉPARTEMENT DÉVELOPPE TOUJOURS PLUS DE SERVICES EN LIGNE ?

C'est exact, mais ces services sont là pour compléter une offre et faciliter la vie de nos concitoyens, pas pour remplacer les accueils physiques répartis partout sur le territoire.

DONNER LA PAROLE AUSSI AUX USAGERS ?

Oui il s'agit d'une priorité pour le Département d'associer dès que possible les usagers aux projets les concernant - construction d'un nouveau collège, réhabilitation d'un internat, projet des sublimes routes du Vercors... - par des réunions publiques ou des ateliers de concertation.



「Grand angle」





La future Maison départementale des solidarités et de l'autonomie (MDSA) avance bien ! Située au 24 avenue du Colonel Arnaud Beltrame à Valence, elle rassemblera à l'automne 2026 tous les services départementaux dédiés aux solidarités pour offrir aux Drômois un accueil plus clair et plus efficace.

Depuis septembre 2024, le bâtiment a été entièrement désamianté et vidé, ne conservant que sa structure. L'aménagement des nouveaux bureaux progresse et deux extensions se construisent en parallèle.

La MDSA accueillera près de 300 agents du Département et 40 de l'Agence Régionale de Santé. Environ 150 personnes y seront reçues chaque jour.

« Ce regroupement traduit notre volonté de simplifier les démarches tout en modernisant nos espaces » souligne Françoise Chazal, vice-présidente en charge des solidarités humaines, des seniors, de l'autonomie et des handicaps. « Le bâtiment, conçu avec les usagers, permettra aussi une baisse de 60 % des consommations d'énergie. »

Porté par le Département, le projet est également soutenu par l'État et la Région Auvergne Rhône-Alpes.

RENCONTRE

Anthony Foi



Passionné et engagé, Anthony Foi, sapeur-pompier professionnel en poste à Saint-Paul-Trois-Châteaux et président de l'école des Jeunes sapeurs-pompiers de la commune, vient de recevoir à 40 ans la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Une distinction qui salue son parcours exemplaire et son engagement envers les jeunes. Rencontre avec un héros du quotidien animé par le sens du service.

COMMENT EST NÉE VOTRE VOCATION ?

C'est en suivant mon frère, à l'époque membre de l'école des jeunes sapeurs-pompiers (JSP), de Saint-Paul-Trois-Châteaux* que tout a commencé. Très rapidement j'ai intégré à mon

tour l'école et au fil des cours et des événements qu'elle organise, j'ai découvert une véritable vocation. Tout en me préparant à être professeur d'espagnol, j'ai passé le concours pour devenir sapeur-pompier professionnel. Le jour où je l'ai réussi, j'ai su que j'avais trouvé ma voie.

QUE REPRÉSENTE POUR VOUS CETTE MÉDAILLE ?

C'est un honneur mais aussi une belle surprise, car tout ce que je fais vient avant tout de la passion. Depuis ma sortie de l'école des jeunes sapeurs-pompiers, je m'investis sans relâche : aujourd'hui président de l'association depuis cinq ans et délégué départemental des JSP de la Drôme, je consacre beaucoup de temps à ces missions toujours avec plaisir et conviction.

QU'EST-CE QUE VOUS REDOUTEZ LE PLUS EN INTERVENTION ?

Ce que je redoute le plus, c'est l'échec. Dans chaque intervention, on cherche à être efficace, à faire les bons choix, car notre objectif est simple : être utiles. Le plus important, c'est de repartir en se disant qu'on a tout fait pour sauver des vies. Grâce à nos entraînements et à la formation continue, nous apprenons à développer notre sang-froid et à gagner en efficience pour toujours agir au mieux.



En savoir +

sur ladrome.fr
Interview vidéo
de Anthony Foi

*En 2025, l'école des JSP de Saint-Paul-Trois Châteaux encadre 25 jeunes, âgés de 13 à 16 ans. Ils y suivent des cours une fois par semaine, le mercredi après-midi, et apprennent les différents aspects du métier de sapeur-pompier.

EXPRESSION POLITIQUE

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE « LA DRÔME PLUS FORTE ENSEMBLE »

Franck SOULIGNAC • Françoise CHAZAL • Jacques LADEGAILLERIE • Nathalie ZAMMIT • Eric PHÉLIPPEAU • Véronique PUGEAT • Jean-Michel AVIAS
Corinne MOULIN • Alban PANON • Emmanuelle ANTHOINE • Laurent MONNET • Linda HAJJARI-BASTOUIL • André GILLES • David BOUVIER
Marie FERNANDEZ • Emeline MÈHUKAJ • Vincent RASCLE • Marielle FIGUET • Fabrice LARUE • Michel BRUNET • Agnès JAUBERT • Fabien LIMONTA
Marie-Pierre MOUTON • Aurélie ALLÉON • Aurélien ESPRIT • Nathalie ILIOZER • Geneviève GIRARD • Christian MORIN

LA LUTTE CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX MÉRITE NOTRE PLEINE VIGILANCE

Le gouvernement a annoncé au printemps dernier sa volonté de mettre en place un « plan de lutte contre les déserts médicaux » incitant des médecins à assurer, sur la base du volontariat, une ou deux journées par mois en zone déficitaire. Cette intention s'est traduite au mois de juin par la présentation d'une cartographie faisant apparaître 151 territoires bénéficiaires de cette démarche à l'échelle du territoire métropolitain français. Quelle ne fut pas notre consternation de constater que parmi ces 151 secteurs, aucun n'était situé dans la Drôme !

Alors que la totalité du territoire drômois est classé en zone de déficit sanitaire et que plus de 10 % de notre population en moyenne et près de 20 % en certains endroits, est privée de médecin traitant, comment justifier une telle exclusion ?

Afin de disposer des éléments ayant servi à définir cette cartographie sanitaire, le Conseil départemental a adressé le 3 juillet dernier un courrier à la directrice générale de l'A.R.S. : la réponse qui nous est parvenue fin septembre ne nous a malheureusement apporté aucun

élément probant de nature à justifier cette inaction programmée sur les territoires drômois alors que l'accès à la santé est, légitimement, une des principales préoccupations de nos concitoyens. Cette inertie dommageable doit nous inciter à exiger une révision du plan gouvernemental dès que possible, c'est-à-dire dès que la situation gouvernementale aura été stabilisée. Vous pourrez compter sur la majorité départementale pour défendre les territoires drômois en ce sens.

LA DRÔME EN COMMUN

Pierre JOUVET, Président du groupe « La Drôme en commun »

Patricia BOUDIN • Pascale ROCHAS • Pierre COMBES • Muriel PARET • Daniel GILLES

SONNETTE D'ALARME POUR LES MÉDIATHÈQUES DÉPARTEMENTALES

Le plan culturel 2024-2028 représente un engagement fort de 115 M€. Les médiathèques départementales jouent un rôle essentiel. Elles ne sont pas que des lieux de prêt de livres : elles représentent des espaces de vie, de lien social. Elles permettent

un accès gratuit à la culture et au numérique. Ce modèle est fragilisé : Le Département annonce des hausses de contributions aux communes et intercommunalités. Ces évolutions risquent de peser lourdement sur les budgets des communes ou conduire à

des diminutions d'horaires d'ouverture des médiathèques.

La culture ne peut être une nouvelle variable d'ajustement budgétaire ! Nous devons renforcer son accès partout, pour toutes et tous.

UNIS POUR LA DRÔME

Bernard BUIS • Martine CHARMET • Pierre PIENIEK • Anna PLACE

NE SACRIFIONS PAS LES DRÔMOIS !

Vigilance à l'heure du Débat d'Orientation Budgétaire et du budget 2026 pour que « la Drôme pour tous, partout, chaque jour » ne soit pas seulement un slogan de

la majorité départementale ou un voeu mais redevienne une réalité. Nous avons besoin d'un Département et de choix budgétaires qui accompagnent tous les territoires et toutes les

Drômoises et Drômois en ces moments d'incertitude. Nous y veillerons et serons force de propositions comme d'habitude.

Les Noëls féériques des châteaux de la Drôme

3 parcours de visite inédits

GRIGNAN

Le Noël
fabuleux de Jean
de la Fontaine

MONTÉLIMAR

Le merveilleux
Noël de Cendrillon
Grande exposition
Playmobil®

SUZE-LA-ROUSSE

Les animaux
de la garenne
chantent les Noëls
du monde

- LA
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

chateaux-ladrome.fr